



République française 2025 /...
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire

Décision 2025/37 portant demande de subvention auprès de l'Etat (DGD) pour le changement de
SIGB et la refonte du portail Internet du réseau des médiathèques LMV

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-10 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n° 2020-57 du 23 juillet 2020 portant délégation d'attribution du conseil communautaire au Président ;*
- *Vu la circulaire du ministère de la Culture du 26 mars 2019 relative au concours particulier créé au sein de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/57 en date du 23 juillet 2020, modifiée par délibération n°2021/68 en date du 27 mai 2021 et par délibération n°2024/124 en date du 26 septembre 2024 accordant au Président délégation pour toute décision concernant la demande à tout organisme financeur l'attribution de subventions pour la réalisation des projets de la communauté d'agglomération.*

Dans le cadre de sa compétence « Lecture publique », LMV a pour projet le renouvellement du SIGB et le développement du portail Internet de son réseau de médiathèques.

Ce projet comprend :

- La mise en œuvre et l'accès à la plateforme BGM SIGB et portail (hébergement)
- La migration de toutes les données catalogue et notices du réseau des médiathèques
- L'installation et le paramétrage du SIGB ainsi que la réalisation, l'intégration et l'interconnexion du portail des médiathèques, incluant application mobile et connecteurs
- La formation des équipes aux nouveaux outils SIGB et portail.

Le montant total de l'opération pour ce programme de travaux est estimé à 26150,00 € HT.

Il est proposé de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation pour financer cette opération selon le plan de financement prévisionnel ci-après :

Plan de financement prévisionnel	Montant HT	%
ETAT (DGD)	13075 €	50 %
AUTOFINANCEMENT LMV	13075 €	50 %
TOTAL	26150 €	100 %

Décide

Article 1 : Il est autorisé le dépôt d’un dossier de demande de financement auprès de l’Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation à hauteur de 13 075 € (50 %) pour le projet le renouvellement du SIGB et le développement du portail Internet de son réseau de médiathèques, pour un montant total d’opération estimé à 26150 € HT tel que présenté ci-dessus ;

Article 2 : Madame la directrice générale des services de la communauté d’agglomération et Monsieur le responsable du service de gestion comptable d’Avignon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente décision ;

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 25/03/2025

Le Président

Gérard DAUDET

